

et cinq pays d'outre-mer. Il ne s'agit que des enfants « non-accompagnés ». Ceux qui ont quitté la Yougoslavie avec un membre de leur famille (et ils sont infiniment plus nombreux) ne sont pas compris dans ce chiffre.

---

### L'ACTION DU CICR EN ALGÉRIE

La cinquième mission du CICR en Algérie, composée de M. Pierre Gaillard et du D<sup>r</sup> Louis-A. Gaillard, vient de regagner Genève à la fin février, après un séjour de deux mois et demi en Algérie.

Au cours de cette dernière mission, les deux délégués du CICR ont parcouru plus de 15.000 km et effectué 104 visites dans les camps d'internement, de même que dans les « centres de transit et de triage » dépendant de l'Autorité militaire.<sup>1</sup> Dix hôpitaux où sont soignés des prisonniers blessés au cours d'engagements militaires ont également été inspectés.

A l'occasion de leurs visites, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont remis aux détenus quelques secours, pour un montant de trois millions de francs français, don du CICR lui-même.

Toutes facilités ont été accordées par les Autorités françaises à la mission du CICR qui, au cours de chacune de ces visites, a pu s'entretenir, sans témoin, avec les détenus de son choix.

Les constatations faites par les délégués à la suite de leurs visites ont été communiquées, avec leurs observations et suggestions, aux chefs de camps respectifs de même qu'aux Autorités civiles et militaires.

Selon l'usage, un rapport détaillé sur chacun des centres visités sera communiqué au Gouvernement français par le CICR.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*